

Espaces numériques dédiés à l'animation de communautés managériales et/ou à la mise en ligne de ressources notamment dédiées à l'amélioration des conditions de travail

Thème : Santé / RPS / Qualité de vie au travail

Titre : La plateforme numérique « Santé-travail fonction publique »

Territoire : National

Secteur (Sanitaire/médico-social/domicile) : Tout établissement de la fonction publique

Etablissement ou structure ou fédération : MGEN/ANACT

Attractivité métiers de l'autonomie

2021

1° Description synthétique de l'action (*origine de la démarche, objectifs, contributeurs, ressources utilisées*)

Le contexte

Fusions, réorganisations, nouveaux services, maintien du service en péi sanitaire... Pour mieux accompagner les transformations à l'œuvre dan publique et anticiper leurs effets sur les conditions de travail, de nombre établissements accroissent leurs efforts en matière de prévention et de la qualité de vie au travail.

Mais les analyses de terrain le montrent : après les phases de diagnostic déploiement d'actions concrètes reste difficile à initier et à suivre dans le où commencer, comment agir, quels types d'actions privilégier, commer les équipes sur le long terme... ?

De quoi s'agit-il ?

S'appuyant sur 5 ans de partenariat entre MGEN et l'Anact et de nombre démarches de terrain, la plateforme « Santé-travail fonction publique » s priorité aux directions des RH, aux acteurs de la prévention et aux parte sociaux des trois versants de la FP. Elle leur propose des ressources, o méthodes et témoignages utiles pour comprendre les enjeux et passer à

Axée, à son ouverture, sur la prévention des risques psychosociaux (RP enrichie en 2020 d'une nouvelle section destinée à promouvoir la qualité travail (QVT). Pour faire face à l'urgence et agir pendant la crise sanitair contenus inédits sont proposés afin de favoriser le maintien du service p

2° Méthode utilisée

Méthodologie :

Les contenus et services proposés

Chaque thématique propose des outils et méthode conçus par des experts professionnels et les acteurs de la prévention. Elle est organisée en grandes parties destinées à :

➤ **Comprendre**

Pour passer à l'action sans être soi-même un expert, il faut d'abord par appréhender les enjeux et intégrer l'état de la connaissance. Les fondamentaux sont ici rassemblés en quelques pages, avec une grande concision et de vulgarisation.

➤ **Convaincre**

Le succès des démarches dépend souvent de la capacité à convaincre les acteurs du projet et, au-delà, les agents. Sous la forme de vidéos, des dizaines de pairs et d'experts témoignent du travail réalisé sur les problèmes rencontrés et des solutions trouvées. Une recherche par mots-clés permet de retrouver le clip qui permettra d'incarner

➤ **Agir**

La méthodologie du réseau Anact-Aract est développée point par point avec à chaque étape des outils, des témoignages et des illustrations.

Outils :

L'ensemble des productions méthodologiques du réseau Anact-Aract est mis à disposition : fiches outils, supports de sensibilisation, vidéos, jeux ...

Evaluation / indicateurs :

Apports / acteurs :

Des éléments de langage partagés, un partage des bonnes pratiques ad hoc et une mutualisation des méthodes et outils.

Quelle mise à disposition ou diffusion ?

Accès à la plateforme ouvert à tout établissement de la fonction publique

2021

Mission attractivité des métiers de l'autonomie - pour le 30 août

3° Points positifs à capitaliser (*ce qui a marché, ce qu'il a produit*)

Une actualisation des ressources en fonction des difficultés terrain identifiées.

4° Points négatifs (*ses limites, ce qui n'a pas marché, ce qui a manqué*)

Point à surveiller : rendre les cibles actrices de cette plateforme et ne pas laisser un aspect « consommation de l'information » s'installer.

5° Conclusion

Une technologie maîtrisée pour ajuster le contenu et la forme au fur et à mesure des attentes de nos cibles.

[Lien vers la plateforme « Santé / Travail FP »](#)

Attractivité métiers de l'autonomie